

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUANTE **MEDCO OCCITANIE**

CARCASSONNE, LE SAMEDI 13 MAI 2017

Se sont réunies le 13 mai 2017 à Carcassonne les associations départementales de Médecins Coordonnateurs en EHPAD d'Occitanie : Dr DRAPEAU M et SALEH A, représentant l'AMCO 11, la Dr ALLHEILIG-ANDRE S. représentant UMCO 30, les Dr PRATICO JM et LEFRANC N représentant MEDCO 34, le Dr MARTY-FAUCHER JP president de l'AMCG 12, le Dr A KLAPOUSZCAK A représentant FMC 31 avec procuration du president le Dr R. ABADIE, les Dr TEISSEYRE G et FARRUGIA EJ représentant l'AMC 81, le Dr BERTAUD du CHAZAUD FR (82), représentant l'AMC 82 afin de modifier les statuts de la Fédération MEDCOMIP et constituer la Fédération des Associations des Médecins Coordonnateurs d'EHPAD d'Occitanie.

1. INTRODUCTION

- ❖ Accueil par le Dr DRAPEAU M, president de l'AMCO 11,
 - rappel de la regionalisation sous le nom d'OCCITANIE , du turn over des Med Co et de la représentation incomplète des départements.
 - Remerciements pour la dynamique de fusion initiée par MEDCOMIP.
- ❖ Ouverture de l'AGC par le Dr A.KLAPOUSZCZACK, président de MEDCOMIP
 - remerciements du rapprochement des AMC de l'Aude , du Gard et de l'Hérault,
 - rappel du constat de terrain (manque de MedCo dans les EHPAD) et de l'évolution de la fonction de Med CO nécessitant de l'innovation devant le turn over des MedCo, et la création des CPOM.
- ❖ Ouverture de la séance par le Dr FR du CHAZAUD, president et trésorier de la federation MEDCOMIP (quorum représentatif de MEDCOMIP atteint).

2. ORDRE DU JOUR

2.1. approbation des statuts

- Après analyse et correction, les statuts proposés sont adoptés (cf Annexe 1)
- L'association se nomme MEDCO OCCITANIE.

2.2. Bilan financier de MEDCOMIP arrêté à la date du 13 mai 2017

- Présenté par le trésorier de MEDCOMIP, les comptes sont arrêtés ce jour à la somme de neuf cent soixante neuf euros et quarante six cents (969,46 €)

2.3. Election du conseil d'administration (CA) et de son bureau

2.3.1. Le Conseil d'administration

est composé de 2 représentants par Association départementale désignés par chaque Association. Il procède à l'élection du bureau.

09	Dr CAMMALIERES M
11	Dr DRAPEAU M. Dr SALEH A
12	Dr KAYA-VAUR D; Dr MARTY FAUCHER JP
30	Dr ALLHEILIG-ANDRE S; Dr BROUSSE A
31	Dr ABADIE R; Dr KLAPOUSZCZACK
32	// //
34	Dr LEFRANC N; Dr PRATICO JM
46	// //
48	// //
65	// //
66	// //
81	Dr FARRUGIA EJ; Dr RAYNAUD A; Dr TEISSEYRE G
82	Dr BONFORT Ch; Dr BERTAUD du CHAZAUD FR

2.3.2. Le bureau est constitué, après réunion immédiate du conseil d'administration

- ❖ Président : Dr BERTAUD du CHAZAUD F.R.
- ❖ Vice-présidents: 1er vice – président Dr PRATICO JM; 2ème vice president: Dr KLAPOUSZCZACK; 3ème vice president Dr DRAPEAU M
- ❖ Trésorier : Dr ANDRE S
- ❖ Trésorier-adjoint: : Dr TEISSEYRE G
- ❖ Secrétaire Dr FARRUGIA EJ
- ❖ Secrétaire-adjoint: Dr MARTY FAUCHER PJ
- ❖ Les présidents des associations départementales de Med Co d'EHPAD adhérents à Medco-Occitanie sont membres de droit du bureau.

2.4. Fixation des cotisations nécessaires au fonctionnement de la Fédération pour l'année 2017.

- ❖ 100 € / association.
- ❖ 20€ / membre actif associé.

2.5. Définition du projet associatif (PA)

- ❖ Présentation du pré projet par le Dr du CHAZAUD, il est soumis à la réflexion des membres du conseil d'administration.
- ❖ Elaboration du PA à partir des propositions des membres du CA pour approbation en Assemblée Générale
- ❖ Deux axes se dégagent d'ore et déjà:

- Création d'un groupe de travail pour que MEDCO OCCITANIE soit organisme formateur
- Volonté de participer avec les tutelles à l'amélioration du RAM EHPAD

2.6. Questions diverses.

- ❖ Transfert du compte de MEDCOMIP vers la domiciliation d'un compte MEDCO OCCITANIE après parution de la création de MEDCO OCCITANIE au JO
- ❖ Info des DT ARS par lettre commune de la création de MEDCO OCCITANIE
- ❖ Prochaine AGO à définir ultérieurement

FIN DE LA SÉANCE le 13-05-17 à 12h 40

BERTAUD du CHAZAUD Fr- Régis
Président de MEDCO OCCITANIE

ALLHEILIG-ANDRE Sylvie
Trésorière

FARRUGIA Eric Jean
Secrétaire

